

LE RENOUVEAU

Alain DEFAUD titulaire

Suppléant Max Sully ROPAUL

Chers Amis,

Aujourd'hui, chacun de vous est confronté à des difficultés multiples.

Vous attendez de vos élus qu'ils imaginent des solutions capables de répondre à votre attente.

De plus, demain c'est l'Europe, la concurrence, c'est-à-dire un grand défi à relever.

Face à ces grands problèmes, le **dynamisme, l'imagination, l'union par l'ouverture** vers les autres sont indispensables.

Seule une **nouvelle génération d'élus** peut relever ces défis sans sombrer dans les promesses démagogiques.

Vous souhaitez tous ce **changement** qui est nécessaire pour réussir à relancer la Réunion.

J'ai donc décidé de prendre mes responsabilités et de me présenter aux prochaines élections législatives des 5 et 12 Juin 1988, en vous précisant que **Monsieur Michel DEBRE** que j'ai consulté, a accueilli **très favorablement** ma décision.

Cette décision est appuyée par d'autres forces politiques que la mienne. C'est pour cela que **Max Sully ROPAUL**, membre de l'U.D.F. et Barriste, a accepté de m'accompagner et de me soutenir dans cette action.

NOS PROPOSITIONS

1 / La formation :

Elle doit être **renforcée** et adaptée aux besoins de nos jeunes et de nos entreprises locales. Mais, ceux de nos jeunes qui le souhaitent, doivent pouvoir, sans être handicapés par des problèmes de ressources, chercher une formation adaptée en Métropole.

2 / L'emploi :

Comme je l'ai déjà proposé au Conseil Régional, un plan pour l'emploi sera établi en accord avec l'Etat et les collectivités locales. Ce plan facilitera le recrutement des jeunes et des moins jeunes par des mesures d'allègement fiscal financées par l'Etat.

De même, un plan d'abaissement des coûts du frêt aérien et maritime sera élaboré en liaison avec les entreprises et proposé à l'Etat. Il doit conduire à la création d'emplois.

3 / Le logement :

Un vaste plan de relance de l'habitat sera proposé au Parlement par l'extension de l'A.P.L. adaptée aux conditions locales, c'est-à-dire surfinancé par les collectivités locales, notamment pour aider à l'apport personnel des familles les plus démunies.

4 / La solidarité :

Nous serons les défenseurs vigilants de l'égalité sociale pour que toutes les mesures nationales soient immédiatement étendues aux familles réunionnaises.

5 / La mobilité :

Je proposerai un contrat de plan financé par l'Etat et les collectivités locales pour que chaque année 20.000 réunionnais, les plus démunis, puissent bénéficier d'un voyage gratuit pour permettre les rapprochements familiaux. De même, j'agirai pour une réduction sensible de tous les tarifs de transport aérien.

Telles sont les grandes options que je soumets à votre approbation.

Mais, je serai également attentif aux problèmes touchant à l'enseignement, condition essentielle de la promotion de l'homme Réunionnais ; à celui du statut des fonctionnaires en activité ou à la retraite ; à celui de l'agriculture par la défense des prix des produits agricoles et notamment celui de la canne à sucre ; à celui du tourisme par une politique de promotion nationale plus dynamique ; à celui de l'information par une attention vigilante pour le respect de la liberté et de la diversité.

En résumé, ma seule ambition est de faire que l'homme réunionnais puisse demain sépanouir dans un Département français respecté et reconnu.

Je sais que nous y parviendrons si vous le voulez.

Amicalement

ALAIN DEFAUD